Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والاقتصاد الأخضر والرقمي

Guide des mesures sanitaires pour la reprise des activités commerciales

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والاقتصاد الأخضر والرقمي

Veiller à la santé des employés et des clients est un impératif pour la reprise de l'activité commerciale

Les mesures sanitaires à adopter par les commerces indépendants

Avant l'ouverture du magasin

Placer des affiches de sensibilisation sur les règles d'accès au magasin et les mesures de protection sanitaire contre le virus COVID-19 à l'entrée du magasin.

Adopter les mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire

Assurer une fréquence de nettoyage et de désinfection régulière.

Augmenter la fréquence de nettoyage et de désinfection.

Sensibiliser les clients sur le respect des mesures de protection.

Adopter les bonnes pratiques de sécurité

Veiller sur le respect des gestes barrières pour éviter tout contact direct entre employés et clients.

Mettre à la disposition des employés du gel hydroalcoolique et des masques de protection.

Utiliser les équipements de protection comme les gants, les lunettes, les masques, les visières de protection...

Garantir une bonne aération du magasin.

Adopter des mesures de distanciation sociale

Limiter le nombre de clients à l'intérieur du magasin.

Aménager des entrées et des sorties distinctes.

Mettre en place des autocollants/marquages au sol pour assurer la distanciation sociale requise au niveau de la queue devant le magasin et la caisse.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والاقتصاد الأخضر والرقمي

Veiller à la santé des employés et des clients est un impératif pour la reprise de l'activité commerciale

Les mesures sanitaires à adopter au sein des espaces commerciaux (centres commerciaux, Kissariats, etc)

En plus des mesures exigées dans les commerces indépendants, les espaces commerciaux comme les centres commerciaux et Kissariats sont appelés à mettre en place des mesures supplémentaires pour garantir une meilleure protection des commerçants et des clients :

Mesures d'hygiène et de désinfection

- Mettre à la disposition des employés et des clients les produits de nettoyage des mains (gel hydroalcoolique ou désinfectant adapté).
- Mettre en place des dispositifs de désinfection au niveau des entrées et des sorties ainsi que dans les zones d'affluence.

Utiliser des thermomètres frontaux à l'entrée de l'espace commercial pour la prise de température.

Procéder à une désinfection totale régulière de l'espace commercial y compris les magasins et les espaces communs.

Sensibilisation et information des commerçants et des clients

Afficher les consignes et les directives relatives à la protection contre le COVID-19 à l'entrée de l'espace commercial.

Former les employés aux mesures de sécurité sanitaire.

Sensibiliser d'une manière continue sur la nécessité de respecter les mesures de prévention.

Mesures de distanciation sociale et gestion des flux

Organiser et surveiller l'accès au centre pour limiter le nombre de clients autorisé à accéder à l'espace commercial.

Aménager des entrées et des sorties distinctes pour les clients dans les espaces commerciaux.

Garantir un circuit de circulation fluide pour les clients en respectant une distance de sécurité de plus de 1m à l'intérieur de l'espace commercial.

Dans les kissariats, les commerçants doivent adopter communément les meilleures solutions permettant l'organisation du grand flux des clients afin d'éviter la constitution de foules.

Réduire le nombre de places au parking.